

Janvier 2021

# méré le mag



**Le Mag** Janvier  
2021



## Edito

**P3>4**

### Vie de la commune

**P5>12**

**Méré «On Line»**

**Ma Mairie en Poche**

**Le conseil municipal**

**Le personnel communal**

**Les travaux de la mairie**

**Firmin Traiteur**

### Vie Associative

**P13>21**

**Médiathèque**

**Les Amis de François Quesnay**

**Ecole - Noël 2020**

**Voeux ASCL**

**Sophrologie**

**Danses de salon**

**Gymnastique**

### Eveil sportif et multisports

**Badminton**

**ACMM**

**Yoga**

**Sortie à Dreux**

**Marche nordique**

**Théâtre**

**Ritmy**

### Vie de la commune

**P22>27**

**Hommage à Patrick Marie**

**Fourchette & Compagnie**

**Boulangerie - Gare O Pains**

**ArtPortrait**

**Infos pratiques - Carnet - agenda**

Directeur de la publication :

Michel Recoussines

Rédaction, conception :

Commission Information Communication

Mise en page : Valérie Page-Koch

Impression : Créatis

ZA Du Petit Mont

25 rue de la Couture

78770 Thoiry

Téléphone : 01 30 46 80 02

Crédits remerciements photos et articles.

Vianney Bernard, Jean Garnier, Anna Vigh, Alain Cissé, Monique Bourg, Alain Colombi, Richard Raphaël, Philippe Clémence, Sylviane Duquenoy, Jacques et Chantal Rannou, Serge Bissonnet, les associations de Méré.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré  
Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)  
Dépôt légal Février 2015

### **Nouveaux Horaires de la Mairie**

Lundi et Jeudi 9h/12h - Mardi - 15h/18h

Mercredi et Vendredi 9h/12h-15h/17h

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois 10h/12h  
hors vacances scolaires



2020 a été une année très particulière en raison de la crise sanitaire que traverse notre pays. Le bilan est malheureusement succinct.

Bien qu'élu le 15 mars notre Conseil Municipal n'a pu se mettre en place que le 25 mai, le budget primitif n'a pu être voté que le 2 juillet avec trois mois de retard, la mise en place des différents Syndicats et de la Communauté de Communes s'est faite entre les mois de juillet et de septembre.

Le confinement que nous avons subi au printemps a permis à certains de se mettre à jour dans leurs travaux à la maison et dans le jardin, de pratiquer le télétravail, d'aider à la scolarité de leurs enfants, de cuisiner

plus, ... Pendant ce temps-là le personnel de la Mairie était présent pour vous accompagner, pour vous informer, pour distribuer des masques, pour faire les courses des personnes seules, pour continuer d'entretenir la voirie et les espaces verts de la commune, pour vous alimenter en livres grâce à la navette du réseau de médiathèques, pour aider financièrement les commerces de proximité et pour poursuivre le travail administratif habituel qui ne s'est jamais arrêté en Mairie (état civil, urbanisme), sans compter les agentes de l'école qui se sont occupées des enfants des parents prioritaires et de la petite reprise à 50% au mois de juin, moyennant une mise en place spécifique des locaux pour respecter le protocole sanitaire imposé. Concernant les travaux d'investissement, ils n'ont été interrompus qu'un mois et demi, ce qui a permis de terminer ceux qui étaient en cours :

- le réaménagement et l'agrandissement partiel de la Mairie
- le remplacement des anciennes lanternes de l'éclairage public par des LED sur 250 candélabres (environ la moitié de l'existant).

Malgré la baisse des dotations allouées aux communes et aux diverses péréquations que nous devons payer, nous avons pu maintenir ces travaux d'investissement grâce aux subventions du Département, de la Région, de la CCCY et de la DETR. Les prévisions concernant les investissements à venir concernent à ce jour la poursuite de la mise en place de LED pour l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens Rue de la Maladrerie (20 000 €) et Route de Galluis section route de Rambouillet / limite de l'agglomération (270 000 €). D'autres idées sont en cours de réflexion et seront exprimées ultérieurement.

Le COVID nous a incités à mettre en place un système permettant de vous informer en temps réel sur vos mobiles, alertes, manifestations, expositions, ... par le biais de notifications. N'hésitez pas à télécharger rapidement l'application gratuite MMEP (Ma Mairie En Poche) sur Apple Store ou Playstore. Elle concerne tout le monde contrairement à l'application Senior Senior qui ne concerne que les plus de 55 ans.

Il ne me reste plus, comme chaque année, qu'à formuler des remerciements au monde associatif et culturel de la Commune, à tous les bénévoles et salariés sans qui nos associations et la médiathèque communales n'existeraient pas. L'épidémie les a malheureusement obligés en 2020 pour certaines à stopper, puis reprendre pour les mineurs, puis stopper à nouveau leurs activités. Et à tout annuler pour les autres. Le monde sportif et culturel a été mis à mal et a dû faire appel au chômage partiel pour les animateurs.

Je remercie également les directrices, les enseignantes et les intervenants pour leur participation constructive quant à l'évolution des deux écoles liée à l'épidémie, que ce soit pour l'enseignement en présentiel et en distanciel, les contraintes sanitaires se poursuivant encore aujourd'hui pour le présentiel.

Merci aussi aux élus municipaux et à l'ensemble du personnel communal resté présent malgré le virus et pour leur travail au quotidien.

Une pensée pour Patrick Marie qui nous a quittés brutalement, pour son implication dans la commune, le Conseil Municipal et l'ADMR.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons joie, bonheur et santé pour l'année 2021, en espérant qu'au moment où vous lirez ce bulletin au retour des vacances de Noël la crise sanitaire aura diminué.

*Michel Peroussin.*

# MÉRÉ "ON LINE"



TOUTE L'INFORMATION DU VILLAGE  
RÉUNIE SUR UN PORTAIL.

Pour vous permettre d'avoir une information claire et à jour, la commune publie quotidiennement des actualités sur le site [mere-village.fr](http://www.mere-village.fr). Gagnez du temps, ayez le réflexe de chercher sur le site, vous y trouverez une mine d'informations sur la mairie, sa composition, l'histoire de Méré, vos centres d'intérêt, l'organisation générale, les horaires de la mairie, des écoles, l'accès simplifié pour vos démarches administratives, etc.

<http://www.mere-village.fr/>

## CONTRIBUEZ !

Vous remarquez une information utile ou à mettre à jour, prévenez la mairie qui se fera un plaisir de mettre à jour le site.

## FLASH INFOS !

Sur la page d'accueil, les notifications importantes sont présentes. Saviez-vous que des membres du conseil municipal offraient un service de courses pendant le confinement pour soutenir les personnes isolées ou malades ?

## OFFRES D'EMPLOI

Dans la partie activités professionnelles, retrouvez l'annuaire des professionnels présents sur la commune et également des offres d'emploi à pourvoir !



VIE QUOTIDIENNE : ÉCOLE, SOCIAL, LOISIRS, SÉCURITÉ, TRANSPORTS, ANNUAIRES DE PROFESSIONNELS...



MÉRÉ, UN VILLAGE AUX MULTIPLES TALENTS : PHOTOS, HISTOIRE, PERSONNAGES, ...



ENVIRONNEMENT - COLLECTE DES DÉCHETS VERTS, ENCOMBRANTS



### Événements à venir



AGENDA DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

# méré l'appli

**NOUVEAU**

**Méré**

**Une ville connectée**

*Informé en temps réel,  
chaque  
Méréen et Méréenne*



Afin de mieux informer les Méréens, une application pour téléphone mobile très simple a été mise en place. **Ma Mairie En Poche (MMEP)** Elle vient compléter le site internet, et permet des alertes, des rappels sous forme de petites notifications. Son téléchargement est simple et gratuit

- Alertes sanitaires
- Fuites et coupures
- Fermetures exceptionnelles
- Braderies et brocantes
- Travaux
- Manifestations culturelles et sportives
- Alertes météo
- Rappels dates d'inscription

*100% Pratique et rapide ! Téléchargez gratuitement*



AppleStore

*l'application **Ma mairie en poche**  
sur **Apple Store et Playstore***



Android



Anna Vigh  
Dominique Chesneau

Alain Cissé

Françoise  
Bustarret



Alain Colombi



Jean Garnier



Sandrine Papon



Jean Max Pratx



Sylviane Duquesnoy



Richard Raphaël



Vianney Bernard



Philippe  
Clémence



Michel  
Recoussines

**Le conseil municipal** a été rajeuni et renouvelé à 50% lors des élections de mars 2020. Son installation a été retardée par le confinement, mais dès le mois de mai il a pu se réunir et se mettre au travail. Il est composé de 19 membres dont le rôle est de représenter les Méréens et de gérer la commune par des délibérations et des votes qui ont lieu lors des conseils municipaux. Les comptes rendus sont publiés sur le site internet de Méré.

Le maire préside le conseil municipal et est membre des différentes commissions thématiques dont le travail est de préparer et d'élaborer les décisions prises en conseil municipal.

Voilà les membres du nouveau conseil municipal et leurs activités dans les différentes commissions :

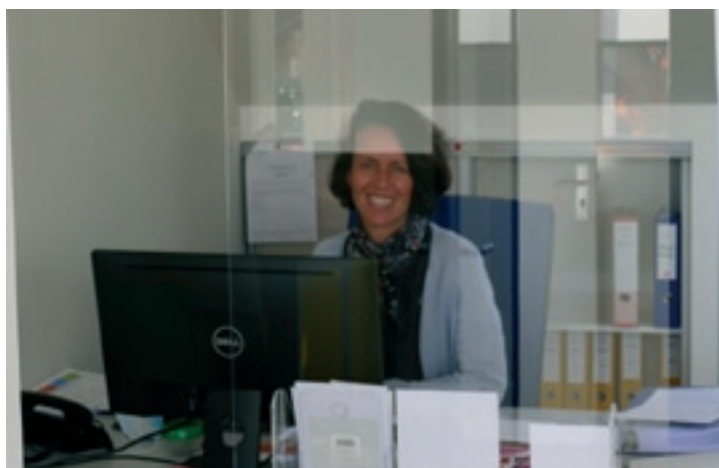


- M Jean Max Pratz**  
 Adjoint. Rapporteur commission budget-finances. Membre des commissions bâtiments communaux – sécurité, Informatique, Urbanisme.
- M Simon Coulombel**  
 Adjoint. Rapporteur commission urbanisme. Membre des commissions bâtiments communaux – sécurité, budget-finances, environnement et patrimoine.
- Mme Sylviane Duquesnoy**  
 Adjoint. Rapporteur commission affaires scolaires.
- Mme Dominique Chesneau**  
 Adjoint. Membre des commissions bâtiments communaux – sécurité, budget-finances, urbanisme.
- M Alain Colombi**  
 Adjoint. Rapporteur commission environnement et patrimoine. Membre des commissions bâtiments communaux – sécurité, budget-finances, fêtes et cérémonies, informatique, urbanisme.
- Mme Monique Bourg**  
 Rapporteur commission Fêtes et Cérémonies. Membre des commissions Budget-Finances, Information – Communication.
- Mme Christine Riché**  
 Membre des commissions affaires scolaires, budget-finances, fêtes et cérémonies.
- M Laurent Levêque**  
 Rapporteur commission bâtiments communaux - sécurité. Membre de la commission Urbanisme
- Mme Françoise Bustarret**  
 Membre des commissions affaires scolaires, Budget-Finances, Fêtes et Cérémonies.
- M Alain Cissé**  
 Membre des commissions Information-Communication Environnement et Patrimoine, Fêtes et Cérémonies.
- Mme Isabelle Bonnuît**  
 Membre des commissions bâtiments communaux – sécurité, environnement et patrimoine.
- M Richard Raphaël**  
 Rapporteur commission informatique. Membre des commissions information-communication, environnement et patrimoine.
- Mme Sandrine Papon**  
 Membre des commissions bâtiments communaux – sécurité, environnement et patrimoine, urbanisme.
- M Vianney Bernard**  
 Rapporteur commission information-communication. Membre des commissions affaires scolaires, urbanisme.
- Mme Anna Vigh**  
 Membre des commissions information-communication, environnement et patrimoine, urbanisme.
- M Jean Garnier**  
 Membre des commissions information-communication, informatique.
- M Philippe Clémence**  
 Membre des commissions information-communication, budget-finances.
- Mme Françoise Doucet-Prévost**  
 Membre de la commission environnement et patrimoine.

## Personnel Municipal

Dans les locaux de la mairie, 3 personnes sont actuellement employées : Julien, Armelle, et la secrétaire de mairie,

Marie-Françoise. Leur rôle est la gestion administrative et l'accueil téléphonique ou à la mairie.



Dans les rues, et tous les espaces communaux, par tous les temps, le personnel technique est présent pour aménager, réparer, vérifier, entretenir le village. C'est sous la conduite de Sirig, avec Flavien et Alexandre que toutes ces opérations sont effectuées.



Pour assurer la sécurité dans le village Philippe notre policier municipal patrouille, fait des rondes et est présent aux entrées et sorties des écoles. La visibilité de son véhicule participe aussi à rassurer la population.





## Et autour de l'école :

Les enfants sont accueillis à la cantine par le personnel communal Sylvie et Annick avec un joyeux bonjour et leur indiquent ce qui est écrit sur le panneau d'accueil (mis récemment en place) avec un petit mot de circonstance ou bien le menu mis en scène.

De leur côté, Marylène ou Guylaine font rentrer les enfants après s'être lavé les mains ou application de gel hydro-alcoolique, cette génération d'enfants aura pris de nouveaux réflexes afin de respecter les gestes barrière.

Les enfants sont placés par classe dans la cantine et choisissent leur place. Sylvie et Annick passent de table en table pour les servir, en sachant que les enfants de CE2, CM1 et CM2 se servent par eux-mêmes, le plat est déposé sur la table ce qui les responsabilise pour le partage.

En élémentaire, 2 services sont organisés, le 1er à partir de 11h35 et le 2ème vers 12h15, entre les 2, les tables sont débarrassées et désinfectées pour un accueil similaire.



En maternelle, chaque enfant est servi à l'assiette par les ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles) Véronique, Karine et Mathilde. C'est l'occasion d'un échange avec chacun sur ce qu'il aime ou n'aime pas, comment s'est passée la matinée. Des moments de réconfort surtout en début d'année. Puis vient le temps de la récréation avant la reprise de l'école pour les enfants et nos ASEM.

Pendant tout ce temps, Kévin surveille et anime des jeux extérieurs avec Marylène ou Guylaine pour les élèves restés dans la cour,



# 10 Vie de la commune

Pour Sylvie et Annick le travail est loin d'être terminé, elles débarassent les tables et s'occupent du lavage de toute la vaisselle et passent au nettoyage et désinfection des tables et des locaux de la cantine.

Le soir de 16h30 à 19h, les enfants retrouvent Sylvie, Annick, Marylène et Kévin à la garderie.

La mise en place d'un panneau d'accueil à la cantine participe aux échanges bienveillants entre personnel et enfants, qui se sentent accueillis. Chaque jour le menu est présenté avec talent en voici quelques exemples.

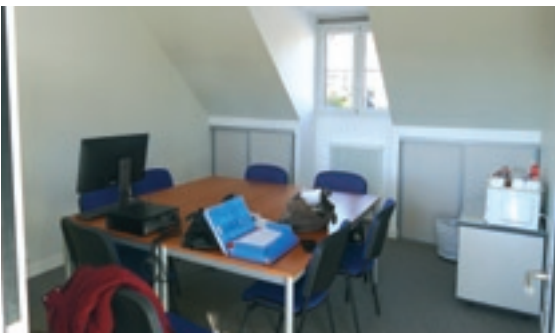




## Les travaux de la mairie

Les travaux de la mairie sont maintenant quasiment achevés. Outre un accueil mieux adapté, un nouveau bureau et une salle de réunion ont ainsi pu être aménagés à l'étage.

Enfin, pour mieux informer les Méréens, une application pour téléphone mobile très simple a été mise en place. Ma Mairie En Poche (MMEP)



## Meilleurs Vœux 2021



### *Pour les particuliers comme pour les entreprises*

**FIRMIN TRAITEUR**



A la frontière des secteurs de l'alimentation et de la restauration, le métier de traiteur recouvre des activités différentes. Il est le cuisinier du quotidien et aussi de l'exceptionnel, maître de la préparation du plat du jour comme du plat de fête. Il concocte des plats cuisinés, prêts à être emportés par ses clients ou livrés à domicile. Sur commande, le traiteur peut aussi organiser des banquets et buffets.

Firmin Traiteur, implanté depuis 2019 dans un bâtiment de plus de 1000 m<sup>2</sup>, dans le secteur de la zone d'activités de Méré, correspond parfaitement à cette définition. L'entreprise, ayant débuté son activité depuis 1991, a grandi au fil des années entre Auteuil le Roi, Elancourt pour s'installer maintenant dans notre village.

Employant une trentaine de personnes, l'entreprise répond à la demande sur toute la région d'Île de France et sur le département d'Eure et Loir (28). 85 % de son activité répond aux besoins des entreprises (événementiel et plateaux repas) et 15% de son activité répond aux attentes des particuliers (mariage, buffet, cocktail). Avec une flotte de 10 véhicules frigorifiques, Firmin Traiteur réalise 40000 plateaux repas annuel, anime 3 boutiques snacking (plats préparés tout prêts à consommer de manière nomade) sur Massy, Trappes et Méré. Dans une logique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) Firmin Traiteur accentue l'approvisionnement de ses produits en circuit court (direct producteur) et en produits BIO, pour renforcer sa contribution au développement durable.

Reconnu dans le top 15 des traiteurs sur l'Île de France, de nombreuses entreprises font appel à ses services pour des buffets et cocktails. Mais vous pouvez découvrir toutes ses prestations pour les particuliers : service à domicile au moment des fêtes, service événementiel pour toutes vos fêtes de famille et tous les produits proposés à la carte : planches fromagères, plateaux de charcuterie, plats cuisinés, assortiment barbecue, verrines apéritives, gâteau familial... en consultant son site Internet.

#### **Firmin Traiteur**

4, Chemin de la Plaine de Jouars  
78490 Méré

Tél : 01 34 87 48 74

Mail : [info@firmin-traiteur.com](mailto:info@firmin-traiteur.com)

Site Web : [www.firmin-traiteur.com](http://www.firmin-traiteur.com)



## Vos médiathèques du réseau Au fil des pages 78

Cette année, vos médiathèques du réseau Au fil des pages 78 ont comme presque tout le reste fonctionné par période, et partiellement.

En ces temps confinés, beaucoup d'entre vous ont eu besoin du soutien des livres ! En avril 2020, nous vous avons proposé les liens vers toutes une série d'animations gratuites à faire de chez soi sur notre site et Facebook. En novembre, certaines de vos bibliothèques se sont efforcées de vous proposer un drive dès que ce fut possible. Nous avons eu depuis l'autorisation du gouvernement d'ouvrir (presque) normalement.

Rien n'est encore parfaitement sûr, aussi à la médiathèque François Quesnay à Méré nous vous proposons des horaires partiels, depuis le 2 décembre 2020 :

**Mercredi : 14h30 - 17h - Samedi : 10h - 12h30.**

Ces horaires sont susceptibles d'évoluer à tout moment, vous pouvez les vérifier régulièrement sur le site [www.aufildespages78.fr](http://www.aufildespages78.fr) à l'onglet **Horaires d'ouverture** ou sur la page **Facebook Au fil des pages 78 - Réseau de médiathèques**.

Merci de respecter le protocole sanitaire indiqué.

En attendant de vous revoir, nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes, et vous souhaitons une année nouvelle avec peut-être moins de rebondissements, mais beaucoup de petits bonheurs !

A très bientôt, de la part de vos bibliothécaires

**MÉRÉ** La médiathèque  
**DIATHEQUE** **François Quesnay**  
réouvre ses portes

**HORAIRES RESTREINTS**  
POUR LE MOMENT :

**Mercredi : 14h30 - 17h00**  
**Samedi : 10h00 - 12h30**

**Protégez-vous, protégez-nous !**

- 3 personnes/famille + 1 sac
- 4 personnes max à l'intérieur
- Lavage des mains à l'entrée
- Masque obligatoire
- Lors de votre passage, il vous est demandé de respecter les gestes barrières

**Médiathèque François Quesnay**  
1, sente de l'Abbaye, 78490 Méré  
01 34 86 76 96 ou [mediatheque-de-mere@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-de-mere@wanadoo.fr)

**Bonne lecture !**

## Noël 2020 dans les écoles de Méré

Cette année particulière oblige une organisation différente des festivités de fin d'année.

Le Père Noël reste confiné et est passé la nuit pour déposer à l'école maternelle quelques jouets et aussi pour tous les enfants un pochon de Noël rempli de friandises.

Tout en respectant la distanciation sociale, les enfants ont pu assister au spectacle de Noël.

Le vendredi 4 décembre, la compagnie du dromadaire a proposé « Alix au pays des merveilles » aux enfants de l'école élémentaire. L'acteur invite le jeune public à voyager dans le monde du spectacle, du rire et de la poésie. Échappé d'un énorme livre de conte, il

décide de réécrire l'histoire avec l'aide des enfants ! Pour cela, il en choisit quatre qui, après avoir revêtu leur costume, seront les personnages principaux de l'histoire et ... un adulte du public mais chut ...

Le lundi 14 décembre, la compagnie du pois de senteur a proposé « les jouets de Noël », l'histoire d'une petite fille qui préfère récupérer ses anciens jouets plutôt que d'en recevoir d'autres. Le thème de la surconsommation est ici traité de façon très fine et laisse libre cours aux adultes d'en parler en aval avec les enfants qui auront compris parfaitement le message à travers l'histoire qui leur est présentée.



# Les Amis de François Quesnay présentent



## Evenements Tragiques du 17 au 23 Août 1944 à Méré

Jusque dans le milieu des années 80, circuler dans le quartier de la gare représentait un réel danger, parfois mortel, à cause du croisement entre la nationale et la départementale.

Des aménagements successifs apportèrent un relatif progrès, mais il fallut attendre la conversion de la nationale en 4 voies pour régler la situation définitivement, en supprimant les intersections et les traversées d'agglomération. Au grand soulagement de tous, l'ancien croisement si dangereux et tant redouté a été supprimé de la carte et n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Malgré cela, par nostalgie ou habitude la plupart des Méréens continuent de l'appeler carrefour de l'Espérance, comme avant.

Un nom bien mal porté en se remémorant la tragédie atroce du mercredi 23 août 1944.



Gare de Méré

Le 17 août 1944, en arrivant à Montfort pour libérer la ville de l'occupation allemande, les troupes américaines constatent que l'ennemi a levé le siège depuis deux jours mais elles pressentent aussi qu'il n'a pas complètement évacué la région.

Dans les jours qui suivent, des accrochages entre des chars des deux armées se déroulent près de la gare de Méré. Trois soldats allemands sont tués dans ces combats. Ils sont enterrés par des civils, en bordure de la route nationale.

Le 23 août 1944 vers 8 heures, un détachement allemand, stationné probablement dans les bois de Sainte-Apolline, effectue une reconnaissance vers la gare de Méré. Ce détachement comprend un effectif d'une trentaine d'hommes embarqués dans des chars et des camions. En passant dans la zone des combats récents, les militaires découvrent les tombes de leurs camarades.

Persuadés que des résistants locaux sont responsables de cette action, les Allemands se livrent à des représailles. Après avoir encerclé le hameau de la gare, visité puis incendié les maisons, ils entraînent à l'écart le peu de civils qui s'y trouvent encore : cinq hommes et deux femmes. Les femmes sont relâchées quelques instants après ainsi que l'homme le plus âgé grâce à l'intervention de Georges Chaumette qui parle l'allemand.

**HISTOIRE "La Libération, d'Abis à Paris"**  
**Le drame des fusillés de Méré**  
 Notre spirital "Libération, d'Abis à Paris", en vente chez votre marchand de journaux (1.50 euros seulement) suscite de nombreux témoignages. Paul Chaumette, de Viroflay, évoque son père.

Paul Chaumette a du mal à recevoir son évocation. Quand "La Libération d'Abis à Paris", supplément de toutes les Nouvelles, est paru le 9 juin, il ne savait pas que le destin tragique de son père serait évoqué dans le récit de Jean-Louis Lizard, actuel maire honoraire de Montfort-l'Amaury.

« J'avais 13 ans et demi quand mon père a été fusillé par les Allemands. La fille de l'unique des trois autres victimes est même née le 23 août 1944, jour de leur capture et de leur exécution à Méré », raconte Paul Chaumette.

Cet habitant de Viroflay, ancien coureur à pied - il s'est occupé de l'organisation du Paris-Vernailles - est membre de l'Union nationale des orphelins de déportés et fusillés (Unodif). « Avant, j'étais incapable d'évoquer la période. C'est ainsi que mon père, confie-t-il.

Georges Chaumette, 55 ans, est chef de district au rattachement général de Seine-et-Oise depuis 1940. Le 23 août 1944, il s'est trouvé au mauvais endroit, au mauvais moment comme trois autres : Désiré Le Frapet, Adrien Kermaecq et Raymond Sénéchal.

**DANS L'ARMÉE À 17 ANS**  
 Né en mars 1929 à Paris, Georges Chaumette s'est engagé à 17 ans dans l'armée française. En 1946, à l'issue de la bataille de Verdun, il fut fait prisonnier par les Prussiens. Il fit deux ans de captivité en Allemagne, non sans avoir tenté de s'échapper par deux fois.

Après avoir vécu à Versailles, dans le quartier de Montreuil, Georges et sa femme Laure ont fait construire un pavillon à Viroflay, au 2 de la rue Jules-Herberton et l'ont habité à partir de 1926.

*Georges Chaumette fut prisonnier des Allemands en 1916 puis fusillé par l'occupant en 1944.*

Les quatre autres otages sont emmenés dans un bois situé le long de la nationale, à environ 600 mètres de la gare. Là, ils sont atrocement torturés et fusillés. C'est un enfant du village qui les a découverts dans l'après-midi de l'exécution.

Les victimes se nomment : Georges Chaumette (55 ans), Adrien Kermarec (43 ans), Désiré Le Prigent (36 ans) et Raymond Sénéchal (24 ans).

- **Georges Chaumette** est né en mars 1889 à Paris (14<sup>ème</sup>). Le métier de boulanger l'attire dès son plus jeune âge. À 20 ans il devance l'appel et s'engage dans l'armée pour une durée de 15 ans. La 1<sup>ère</sup> guerre mondiale l'envoie sur différents fronts. En 1915, il est fait prisonnier et déporté en Allemagne jusqu'à la fin du conflit. Pendant ce temps il apprend l'allemand qu'il mettra à profit 30 ans plus tard.

Au terme de son engagement militaire, il exerce la profession de comptable. Avec son épouse Laure, ils ont 4 enfants et habitent à Viroflay. En 1940, Georges est nommé chef de district du ravitaillement.

Cette mission, décrétée par le gouvernement de Vichy, consistait à organiser et à surveiller localement, pendant toute la période de pénurie, le système de collecte et de répartition des produits agricoles auprès de la population civile.

C'est probablement en effectuant, en voiture, une visite liée à cette activité que la victime a trouvé la mort.

- **Adrien Kermarec** est né en septembre 1901 à Louviers (Eure). À l'issue de sa scolarité il aide ses parents à la ferme, effectue son service militaire, puis rejoint un oncle habitant à Paris. Il exerce alors la profession de télégraphiste aux PTT et épouse Hélène en 1924.

Après différents métiers successifs dans l'entreprise, il accède à la fonction de technicien en téléphonie. Une mutation l'amène dans notre région peu avant la guerre. Le couple s'installe à Galluis.

Ce matin du 23 août 1944, Adrien part de son domicile en voiture de service pour aller sur un chantier PTT à Thoiry. Il fait une halte et attend un collègue chargé de lui délivrer du matériel dans un entrepôt situé près de la gare.

La canonnade et l'incendie se déclenchent peu de temps après son arrivée sur les lieux. Il pense pouvoir se cacher dans une tranchée de fortune creusée près de la scierie Quintart. C'est là que les soldats allemands le capturent.

- **Désiré Le Prigent** est né en février 1908 à Méré. Originaire d'un village proche de Guingamp, la famille Le Prigent arrive dans notre région au début du siècle. On le trouve tour à tour habitant à Garancières, puis à Montfort avec son épouse Raymonde et leur fille Yvette. Il exerce la profession de manœuvre.

Au moment des événements tragiques, Désiré est employé à la graineterie Lafolie située près de la gare. Il parvenait à se sauver, quand il se souvint soudain avoir oublié de fermer à clé la porte

Ces faits historiques ont déjà été relatés à diverses occasions, mais jamais, à notre connaissance, en s'attachant à mieux connaître ces martyrs. C'est-ce que nous avons voulu partager. La consultation de documents officiels et de quelques témoignages nous ont aidé dans ce projet.

du magasin à céréales. Son demi-tour spontané pour réparer cet oubli lui fut fatal. Tout jeune enfant, Désiré Le Prigent a vécu rue du Nid de Pie à Méré. Peu après la tragédie, la commune a rebaptisé la rue à son nom.



**La tombe de Désiré Le Prigent à Auteuil le Roi**

- **Raymond Sénéchal** est né en septembre 1920 à Boissy-sans-Avoir. Au moment des événements il est auxiliaire des Postes et habite à Neauphle-le-Vieux. C'est en se rendant, à vélo, de son domicile à Montfort en quête d'un médecin pour aider sa femme à accoucher, que Raymond se fait prendre. Une petite fille prénommée Monique naît le jour même où son père meurt sous les coups de ses bourreaux.

Un monument à la mémoire des martyrs reconnus morts pour la France a été érigé à l'endroit exact de l'exécution. À cause d'une végétation envahissante, il devient de plus en plus difficile de le voir depuis la route nationale. Différemment orienté à l'origine, il a dû faire un demi-tour sur lui-même pour que le fronton et les inscriptions soient accessibles et lisibles en venant de la rue du Colombier. Le petit bois, lui, n'a pas résisté au temps qui passe.

Le mercredi 23 août 1944, peu avant 8 heures, quatre hommes ne se connaissant pas vauquaient tout simplement dans le quartier de la gare à Méré. Désiré était au travail, Adrien venait chercher du matériel, Georges et Raymond ne faisaient que transiter et continuer leur route. Un horrible et injuste destin les a réunis dans la souffrance et dans la mort ce matin-là. **Ne les oublions pas.**

Michel MATHIEU



Monument des Fusillés, Inauguration 1952-1953



Monument des Fusillés actuel

## Commémoration à la mémoire des quatre fusillés de Méré - Le 23 août 2014



**Sources :**  
 Deux rapports des Renseignements Généraux (cotes 1604W8 et 1W418) consultés aux Archives Départementales en relatent les circonstances. Archives Dép. de Paris, des Yvelines, de l'Eure et témoignages de MM. Roger Mercier, Paul Chaumette et M. et Mme Patrick Le Prigent. Aimé et Chantal Rannou ainsi que Serge Bissonnet ont participé à la mise en page et aux photographies





Méré Sports Culture Loisirs

L'année 2020 n'aura laissé indifférent personne avec les événements que nous avons tous subis, confinement couvre-feu...la liste est longue.

**Nous voici en 2021 , l'ASCL Méré et son équipes de bénévoles et d'enseignants**



Sans oublier :

Elodie, Brian, Rémi, Nathalie, Bernadette, Thierry, Philippe, Gail, Johanna, Richard, Colette, Liliane, Alain, Jacques ...

**vous souhaitez à toutes et à tous une belle nouvelle année 2021.**

**Nous espérons qu'elle sera riche en projets et en rencontres, et comme il n'y a pas que le travail qui compte, nous vous souhaitons également beaucoup de bonheur sur le plan personnel.**

**A bientôt !**

*Les activités de l'ASCL Méré, si les conditions sanitaires le permettent, pourraient reprendre dès le 20 janvier et nous nous préparons tous à vous accueillir pour cette reprise .*

*Après cette période de confinement il est utile de recréer les liens sociaux, alors à vos baskets , à vos raquettes , à vos pinceaux .....*

*Si vous êtes intéressé par une de nos activités , vous pouvez vous inscrire en cours d'année, les tarifs en tenant compte.*

*Retrouvez toutes nos activités sur le site <http://asclmere.fr/> n'hésitez pas à les consulter et vous renseigner .*

*Il vous est proposé ,entre autre, des stages en sophrologie , en danses de salon.*

## Sophrologie

Des stages de 3H le samedi seront organisés à partir du printemps. Merci de consulter le site de ASCL.

## Danses de salon

Un stage de chacha sera organisé courant mars ou avril de 19h à 22h. Chacun apportera un plat salé ou un sucré et une boisson. Le tarif est de 5 euros pour les adhérents et 10 non adhérents. Pour tout renseignement : [monique.bourg@orange.fr](mailto:monique.bourg@orange.fr) - tél 06 61 45 59 80.

## Gymnastique

Pour une reprise dynamique et de remise en forme en ce début d'année, des places restent disponibles avec nos 3 animatrices pour les 6 cours proposés.

## Eveil sportif et multisports



Eveil sportif dès 3 ans. Et multisports de 4 ans à 7 ans. Parce qu'il développe la connaissance de notre corps, la confiance en soi, parce qu'il apprend la gestion des émotions, de son environnement, la coopération avec les autres, parce qu'il permet de se faire des amis en bougeant, le sport est un atout santé extraordinaire !

Florence Bouet, éducatrice sportive, propose aux enfants dès 3 ans accompagnés d'un adulte référent, une activité ludique d'éveil sportif. A partir de 4 ans et jusqu'à 7 ans, l'activité se poursuit par des séances multisports avec des animations adaptées à leurs âges.

**Pour les vacances scolaires**, nous proposons aussi des stages à destination des 8-12 ans pour continuer les découvertes dans la bonne humeur.

**Activités proposées** : jeux coopératifs, parcours sportifs ludiques, sports de balles et ballons, de raquettes ; en intérieur ou plein air. Mercredi : 15-16h et 16-17h pour les 4-7ans, 17h-17h30 pour les enfants de 3 ans

**Inscriptions possibles toute l'année, pour les stages, ils sont annoncés sur notre site :**

<http://asclmere.fr/sports/multisports/>  
Contact : [emarie.asclmere@gmail.com](mailto:emarie.asclmere@gmail.com)

## Badminton

Après une saison qui s'était arrêtée en Mars pour confinement général, les joueurs de badminton étaient ravis de se retrouver cet été au gymnase de Méré pour échanger des volants. Cette ouverture estivale rendue possible grâce à la mairie a été gérée en interne par Mybad. Pour chaque créneau était désigné un responsable COVID qui assurait le montage des terrains, la mise à disposition du gel hydroalcoolique le flux des entrées et sorties et la feuille de présence. Chaque joueur s'étant auparavant inscrit sur le site de Mybad, le nombre de joueurs étant limité à 20. Bien entendu aucune accolade en fin de match...

La saison 2020-2021 a bien démarré, de nombreuses ré-inscriptions et également de nouveaux joueurs inscrits. Actuellement la section compte 218 adhérents (ASCL et USY) qui sont répartis sur les gymnases de Méré et La Queue lez Yvelines.

L'AG de Mybad s'est déroulée le Dimanche 20 Septembre à Méré sur le terrain de basket ; des matchs se sont disputés avant et après.

Hélas depuis mi-October les raquettes restent dans leur housse et les volants dans leur boîte, les rencontres interclub qui devaient démarrer après les vacances de la Toussaint sont suspendues....

Nous espérons tous retrouver les terrains en 2021.

**N'hésitez pas à visiter notre site [mybad78.fr](http://mybad78.fr). Ou à nous contacter par tél Blandine :06 74 54 41 86**



## ACMM

### Assemblée Générale Des Cyclistes Du Montfortois

L'Amicale Cycliste de Méré/Montfort (ACMM) a tenu son Assemblée Générale le samedi 28 novembre dernier.

Contexte sanitaire oblige, celle-ci s'est déroulée en vision-conférence avec, aux guidons, son Président Ollivier Gilles, satisfait d'avoir largement obtenu le quorum. Résumons :

Trésorerie équilibrée - Kilométrage effectué substantiel - effectif adhérent quasi identique - Organisation de la Randonnée 2020 annulée/Programme avenir en interrogation (Covid19) - Sorties ponctuelles VTT au banc d'essai à l'entame de cette nouvelle saison. Bureau reconduit dans son intégralité\*. Président O. Gilles/ Secrétaire.D. Wadier/ Secrétaire adjoint S. Grelier/ Trésorier. F. Barascud/Communication. M.Pont/ Challenge\* B. Champalou maître d'œuvre, de par sa position géographique souhaite un remplaçant.

l'effectif de notre association reste stable au grand désappointement de ses membres qui aimeraient un effectif un peu plus étoffé pour consolider les 3 groupes de niveau. Les n°1 qui roulent à 30 à l'heure -

Les N°2 à 25 à l'heure et les N°3 à 20km/H . Les dimanches matin et les jeudi après midi, pour ceux qui peuvent se libérer. Pour tout renseignement contacter

Ollivier 06 24 69 43 40 - Marc 06 22 93 12 09

## Yoga

La pratique du yoga permet d'améliorer toutes les fonctions de l'organisme. Au rythme d'une séance par semaine, elle permet de mieux réguler certains désordres psychosomatiques courants, tels que l'insomnie, le mal de dos, l'anxiété, etc., et retrouver dynamisme et joie de vivre au quotidien.

Nos deux enseignantes, diplômées de l'Institut Eva Ruchpaul (Paris) vous proposent des séances adaptées au moment et aux capacités physiques de chacun ; un moment pour soi, pour se trouver... ou se retrouver.

- Un cours du matin avec Stéphanie, pour mieux se préparer aux activités de la journée. Il reste des places à ce cours.
- Un cours du soir avec Nathalie, pour défatiguer le corps du stress de la journée et garantir la qualité du sommeil.

Pendant la période de fermeture des salles les mails ont permis malgré tout de garder le contact entre les pratiquants et l'enseignant, en attendant la reprise prochaine des cours.



## Sortie à Dreux

La sortie organisée par l'ASCL s'est déroulée comme prévu à Dreux. Convivialité et moment de partage dans cette année difficile, entre deux confinements !



## Marche

Une reprise prometteuse pour la marche promenade avec des inscriptions nouvelles malgré le contexte sanitaire.

La joie de se retrouver sur nos chemins campagnards et forestiers dès début septembre, gestes barrières respectés, s'est de nouveau arrêtée avec le confinement fin octobre. Alors, patientons, protégeons nous et à l'heure où j'écris ces mots, espérons nos sorties futures d'autant plus conviviales, agréables et avec un grand soleil de réconfort.

Gérard BINET - Responsable marche promenade  
0682005131 - ger.binet@orange.fr



## Psst ! Le théâtre continue !



Quoi de mieux que le théâtre pour créer du lien, échanger, s'amuser, inventer ?

C'est en tout cas ce que continue de faire la très motivée bande de théâtre de Méré !

Cette troupe amateurs, dirigée par la comédienne Mikaëlle Fratissier et sa compagnie Caractère[s], est composée d'adultes et d'adolescents.

On peut dire que le deuxième confinement n'a pas freiné leur enthousiasme à faire théâtre ensemble ! Ils se sont réunis tous les mardis soir par écrans interposés et ont continué à s'entraîner avec des morceaux de scénarios choisis ou sur des textes contemporains.

L'occasion de maintenir le lien entre eux et de commencer les préparatifs pour leur futur spectacle.

Car oui, ils comptent bien réitérer l'expérience réussie de l'an passé. Ils ont joué en début d'été devant un public nombreux pour les deux représentations. C'était en plein air, dans la belle forêt du Lieu à Gambais, un joli spectacle qui parlait de la famille !

Vivement les retrouvailles pour des répétitions en chair et en os !

[www.lacompaniecaracteres.com](http://www.lacompaniecaracteres.com)  
[www.le-lieu.org](http://www.le-lieu.org)



## 31<sup>èmes</sup> Saisons Musicales

Toute l'équipe de RITMY vous souhaite une année 2021 sereine, joyeuse et résolument musicale !

Nous avons porté avec enthousiasme ce début de saison, la venue d'Alexandre Kantorow, mais aussi celle d'Audrey Lonca-Alberto, Paolo Rigutto et des musiciens "Les Oreilles d'Aman".

Le contexte nous a obligés à l'annulation de ces 3 concerts.

Beaucoup de déception bien sûr, mais nous souhaitons reprogrammer tous ces artistes lors des prochaines 32<sup>èmes</sup> Saisons Musicales.

Nous restons optimistes, attendons la joie de vous retrouver et de partager à nouveau ces moments précieux tout au long des concerts à venir.

Pour garantir la sécurité de tous, toutes les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

Rappel des prochaines dates :

**Le 24 janvier à MAULE, David Enhco Quartet et le Quatuor Voce** mêleront les répertoires classique et jazz avec fougue et sensibilité.

Quatuor à cordes et bandonéon, «Piazzolla dans tous ses états» **le 7 février à ORGERUS avec le Quatuor Akilone et Grégory Daltin.**

«Un vent de folie» avec **Les Bons Becs, le 7 mars à RICHEBOURG**, permettra aux petits et aux grands de profiter d'un spectacle drôle et intelligent à consommer sans modération.

**Le 28 mars, à MÉRÉ, l'Ensemble de Caelis, «Les bavardes»,** (voir ci-contre).

Notre saison s'achèvera **le 11 avril à HOUDAN.** Entourée de ses fidèles partenaires de **l'Ensemble RosaSolis, la soprano Magali Léger** vous fera vibrer par la grâce de ses vocalises, par la fraîcheur et le naturel de ses accents.



Crédit photo - Guy Vivien

### MÉRÉ LE 28 MARS à 17 H

Cinq chanteuses, rejointes par une récitante, nous proposent un programme exubérant montrant que la «musique savante» peut s'accommoder de l'humour, de la théâtralité et même d'une pointe de folie.

Ce concert scénographié s'adresse à tous les publics et mêle joyeusement motets du Moyen Âge, pièces de la Renaissance et créations contemporaines.

**L'Ensemble De CAELIS**, sous la direction de Laurence Brisset, fera montre de sa perfection habituelle, mais aussi d'un goût du jeu, de l'expérimentation et surtout d'une passion contagieuse pour les mots, la drôlerie du verbe.

Un programme qui mêle des pièces de John Cage, Steve Reich, Georges Aperghis. Des motets anonymes des XIIIe – XIVe siècles, C. Jannequin, G. de Machaut, et poésies de Ghérassim Luca.

Absolument irrésistible.

Venez nous rejoindre nombreux !!

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS SUR  
[www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr)

Dominique CREUZON

## Homage à Patrick Marie



*C'est l'amour d'une méréenne qu'il a épousé en 1968 qui a mené Patrick Marie à venir s'installer à Méré dans le début des années 80.*

*D'origine normande et après quelques années passées à Puteaux avec son épouse et ses filles, son installation à Méré s'est présentée comme une évidence.*

*La vie citadine n'était pas inscrite dans son projet familial.*

*Le caractère rural de Méré, le rapprochement familial et la proximité avec son lieu de travail répondaient totalement à ses aspirations personnelles.*

*Patrick Marie était cadre RH au sein d'un grand groupe de Bâtiment et Travaux Publics au sein duquel il a fait la quasi-totalité de sa carrière.*

*Il était très engagé dans ses missions.*

*La dimension humaine de son poste et l'accompagnement des équipes faisaient pleinement écho à ses propres valeurs.*

*S'investir en tant que conseiller municipal et surtout à l'ADMR, s'inscrivait donc dans une continuité naturelle de ses engagements en revêtant un caractère social qui l'attirait depuis longtemps. En effet, il nourrissait le projet d'intégrer une association avant même d'être en retraite.*

*Il voulait aider. Il voulait contribuer à créer du lien, contribuer à maintenir à domicile les anciens et préserver l'âme de Méré. Ce sont les raisons pour lesquelles, il s'est engagé au sein de l'ADMR puis dans des projets tels que la création de la micro crèche.*

*Sur ce point, il voulait accompagner les jeunes générations et les actifs.*

*Pour lui, Méré n'était pas un simple lieu d'habitation.*

*C'était une entité vivante proposant un cadre de vie agréable et qui se devait d'être animé par un vrai esprit de cohésion et de solidarité entre les habitants.*

*Il voulait « faire » pour ce village qu'il a toujours aimé dès son arrivée.*



# Fourchette & Compagnie Cuisine du monde



Maintenant à Méré

De bons petits plats servis dans des bocaux,  
cuisinés maison, frais, gourmands et équilibrés.

Prêts à réchauffer!

Menu en ligne sur [www.fourchette-compagnie.fr](http://www.fourchette-compagnie.fr)

Demandez à rejoindre

le groupe whatsApp Fourchette & Cie  
pour recevoir les menus chaque semaine

Commandez 48 heures avant

appel ou sms au  
**06.81.04.81.96**

**Plat à 8 € Dessert 3 €**

Une consigne de 2€ sera demandée par bocal

Pour vos fêtes d'anniversaire, batêmes ou autres évènements  
demandez votre devis (de 5 à 20 personnes)



## Une boulangerie à Méré



Combien de Méréens souhaitaient avoir une boulangerie à Méré pour avoir du pain frais ? Depuis mars 2020, une boulangerie s'est installée à proximité de la gare de Méré avec son enseigne «Gare O Pains» facilitée par un stationnement temporaire pour choisir son pain.

Une boulangerie traditionnelle avec un artisan boulanger.

Ayant œuvré auparavant dans une boulangerie avec son frère à la Celle st Cloud depuis 14 ans, Amilton s'est installé à Méré pour accueillir les clients des environs : Auteuil le Roi, Boissy sans Avoir, Méré, Vicq ... dans des villages sans commerce de bouche.

Avec son four boulanger, Amilton propose à la dégustation des pains complets, des pains à la farine BIO, des pains aux graines, des pains à la farine de petit épeautre, des pains sur levain, des tourtes de seigle, des baguettes feuilletées, des baguettes aux lardons, des brioches feuilletées... On peut retrouver également toutes les viennoiseries (croissant, chocolatine...) que l'on peut déguster au petit déjeuner.

Avec l'aide d'un pâtissier, Amilton propose également des pâtisseries en donnant une touche dans la préparation des gâteaux : éclair au chocolat, tarte au citron, mille-feuille...Vous pouvez également obtenir sur demande un gâteau pour une occasion festive. Certains samedis, sa fabrication est axée sur un thème.

Avec tous ces produits proposés, nous retrouvons dans ce lieu, une boulangerie avec une matière première de qualité.

Le pain est un élément essentiel des repas français et sa fabrication, lorsqu'elle est artisanale, répond aux attentes des personnes qui aiment le bon pain. L'appellation «Pain de Tradition Française», que peut revendiquer cette nouvelle boulangerie, désigne une fabrication garantissant un pétrissage, un façonnage et une cuisson quotidienne sur place dans un fournil, n'ayant subi aucune congélation ni ajout d'additifs, et dont les ingrédients mis en œuvre sont strictement encadrés.

Accompagné de 4 personnes, Amilton vous accueille tous les jours, sauf le dimanche, pour vous proposer ses pains, ses viennoiseries et ses pâtisseries !

### «Gare O Pains»

Place Louis Valtou 78490 Méré

01 34 86 54 40

Lundi au vendredi : 06h00 -13h30 -- 15h00 - 20h00

Samedi : 07h00 – 13h00





# ARTPORTRAIT



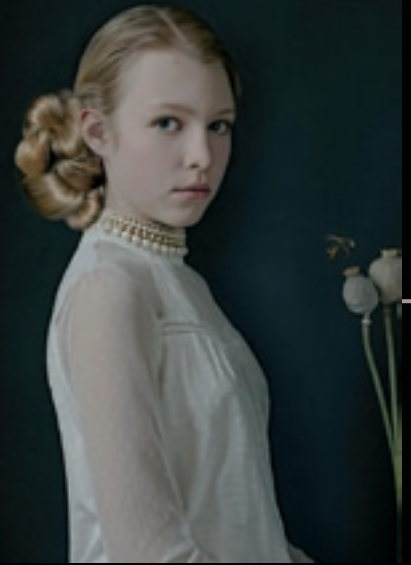
Claudine GRIN vous propose de réaliser vos portraits de façon originale à Méré. Le travail de Claudine se caractérise par son usage particulier de la lumière et par son style très pictural. Elle s'inspire de l'usage de la lumière fait par les grands maîtres de la peinture hollandaise et retouche ses photographies dans l'image et la texture pour faire ressortir votre visage comme une œuvre d'un tableau.

Claudine GRIN est spécialiste en photographie issue de l'académie des Beaux-Arts de La Haye aux Pays-Bas. Par ses connaissances, son expérience, sa sensibilité, elle extrait du portrait qu'elle réalise l'essence d'un visage par des jeux de lumière pour rendre l'Homme plus beau. Elle sait éviter les faux pas en éclairage qui gâchent les portraits instantanément car l'art de l'éclairage est une discipline à part entière qui nécessite beaucoup d'attention.

Venez découvrir son travail, ses réalisations et laissez-vous tenter par une séance de portrait. Offrez à vos proches, à vos amis une séance avec Claudine GRIN et ils seront surement enchantés du résultat. Alors êtes-vous prêt pour une expérience unique ?

Artportrait - spécialiste des Portraits

[www.artportrait.fr](http://www.artportrait.fr) - 06 04 06 12 89 - [hello@artportrait.fr](mailto:hello@artportrait.fr)



Ma mairie  
en poche.

**NOUVEAU**  
Votre ville vous informe en  
temps réel !



Recevez alertes et infos municipales  
directement sur votre smartphone

A télécharger gratuitement sur votre smartphone :



**SIEED**

## LES VEGETAUX

### Article 10 : Définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur à 5 cm, les souches.

### Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en mars. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

### Article 12 : Collecte :

La collecte des végétaux est effectuée en porte à porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieure à 1m<sup>3</sup>.

## LES ENCOMBRANTS

### Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés. Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

### Article 14 : Collecte encombrants :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m<sup>3</sup>. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

### Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Lundi, vendredi, samedi  
10h-12h30 / 13h30-17h  
Dimanche : 9h-13h  
www.sieed.fr

**Prochain jour de collecte des objets encombrants**  
05 février 2021.

**Reprise de la collecte des déchets verts tous les**  
lundis à partir du 29 mars 2021

**La distribution des sacs de déchets verts aura lieu :**  
Les samedis 13, 20 et 27 mars 2021.

## Respectez vos voisins !

### Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

#### Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

#### Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de

10h00 à 12h00

### Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

#### Les jours de semaine

avant 7h00 et après 19h30

#### Les samedis

avant 8h00 et après 19h00

Les dimanches et jours fériés

### Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

### Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

## Horaires du terrain multisport

Par arrêté municipal, les horaires d'ouverture du terrain multisport ont été fixés à 8h30-19h du 01/04 au 31/10, et de 8h30 - 18h du 01/11 au 31/03

## Carnet

### Décès

Marie-Noël BISINSKI épouse FAUCHEUR le 30/09/2020

Patrick, Paul, Louis MARIE 06/10/2020

Marie-Thérèse, Jeanne, Clémence LEPELTIER épouse LEGUY

le 06/10/2020

Timothy, Paul BUTLER le 15/10/2020

Francis, Louis, André, René, Alex FORTLACROIX le 27/11/2020

### Mariages

Charles, Jean-Pierre, Bernard, Philippe BRIÈRE

et Flora, Lan ELLISTON le 19/09/2020

Julien, Raymond RICHÉ et Alexandra BELMONT le 16/12/2020

### Naissances

Émilie, Valérie, Marie PETETIN le 23/10/2020

Léo, Romain GIBIER le 29/11/2020

### Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi  
9h/12h - Mardi - 15h/18h

Mercredi et Vendredi  
9h/12h-15h/17h

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois  
10h/12h  
hors vacances scolaires



*Mairie de Méré - 1967 - Photo de la collection de Jacques et Chantal Rannou*

